UNION DES SYNDICATS CGT DU CHU DE BORDEAUX

Siège social : Direction Générale du CHU de Bordeaux
12, Rue Dubernat – 33404 Talence Cedex
☎ 05.56.79.53.92 – Email : cgt.dg@chu-bordeaux.fr

A L'attention de Mr SARKOSY
Président de la République Française,

A l'occasion de votre venue sur le CHU de Bordeaux le 22 février 2011, le syndicat CGT souhaite vous dire toutes ses inquiétudes concernant le plan dépendance gouvernemental.
En effet à la CGT nous demandons que cela soit une cause nationale dans le cadre d'une grande mission de service public, afin que les financements de la vieillesse ne soient pas livrés aux appétits privés de grands groupes financiers, créant une vieillesse à deux vitesses comme nous avons aujourd'hui une santé à deux vitesses.
La recherche avance, le CHU est pilote dans le plan Alzheimer mais les services de gériatrie à l'hôpital sont en grande difficulté : pas assez de lits, pas assez de personnels et c'est bien cela qui nous inquiète aussi, comment on donne des réponses adaptées à nos patients en grande dépendance à l'hôpital.
Le CHU de Bordeaux, comme beaucoup de CHU de France est en grande difficulté financière l'obligeant à emprunter sur les marchés, ce qui ne peut que réjouir les groupes financiers qui se font la part belle sur la santé aujourd'hui. L'extension sans précédent du secteur privé santé sur Bordeaux avec l'aide de l'état confirme nos inquiétudes. En effet la note à payer pour les patients, le tri quotidien de leur clientèle, la contribution au service public si chère à Mme Bachelot et non respectée sont la preuve chaque jour que nous ne poursuivons pas les mêmes objectifs.
Aujourd'hui nous vous demandons des moyens pour l'hôpital qui va mal au quotidien : manque de moyen, fermeture de lits, manque de personnels, souffrance au travail, sont le leitmotiv des personnels hospitaliers que nous recevons dans nos locaux syndicaux (cf. courriers joints).
Par ailleurs la représentation syndicale si chère à notre Président est en permanence bafouée. Nous en voulons pour preuve :

- Le dernier tableau des effectifs minimum pour les jours de grève adopté bien que l'ensemble des organisations syndicales du CTE ne prennent pas part au vote.
- Le non respect du vote du CHSCT et le CHU qui nous assigne au tribunal
- Le refus de la réglementation concernant la procédure du droit d'alerte…

Est ce que l'hôpital devient une zone de non droit ? Qu'il s'agisse des droits des agents, du respect du code du travail …..

Concernant nos catégories hospitalières et les négociations nationales :

- Nous dénonçons l'application en l'état du Protocole « Bachelot » signé par un seul syndicat le SNCH (0,98% aux élections DP)
- Nous dénonçons les petits salaires et le peu d'évolution des carrières d'une grande partie des hospitaliers avec une grande précarité (+ 20%) que le CHU maintient
- Nous demandons donc la titularisation de tous les précaires sans lesquels au quotidien l'hôpital ne fonctionnerait pas
- Nous vous demandons d'abolir la loi sur les ordres professionnels rapidement.
- Nous attendons toujours la revalorisation prévue par Mr Bubien et Mme Bachelot lors de leur dernière visite à Bordeaux sur la prime de nuit des hospitaliers : 1€07 de l'heure !!!

…………..